

RESOLUTION SUR LE PLAN FINANCIER DE LA VERITE .

Le C.C. décide que l'administration de " la Vérité " fournira au Bureau Politique dans les 15 jours un plan de redressement financier de " la Vérité " .

+ + +

RESOLUTION SUR LA COLLECTE AUPRES DES SYMPATHISANTS .

Le C.C. demande au secrétariat d'éditer dans le plus bref délai des vignettes à destination des sympathisants en vue de faire inscrire ceux-ci régulièrement sous une forme responsable .

RESOLUTION SUR LES EFFECTIFS DU PARTI . AU LIII^e Congrès .

La Commission des mandats avait à sa disposition au 39^e Congrès la liste des camarades ayant voté . Le Bureau Régional de la R.P. est chargé d'en effectuer le pointage et de rapporter devant le B.P.

Le Bureau politique est chargé d'effectuer le même travail pour les régions de province .

+ + +

RESOLUTION AU SUJET DE L'ARTICLE DE MARCEL HIC PARU DANS LA REVUE INTERNATIONALE

Les camarades dont les noms sont inscrits plus loin sont chargés d'adresser au Comité directeur de la revue " Revue Internationale " la lettre suivante :

Le Comité central du Parti Communiste Internationaliste nous a chargés, dans sa séance du 19 Janvier 1947, de protester auprès de votre Comité Directeur sur l'utilisation faite par votre Revue de l'étude de Marcel HIC sur " Dialectique et Logique " .

Marcel HIC est nôtre . Depuis son adhésion aux Jeunesses Léninistes en 1933, Marcel HIC n'a cessé d'être un militant du mouvement de la IV^e Internationale . Il fut dans la clandestinité, le secrétaire du Parti Ouvrier Internationaliste (section française de la IV^e Internationale) et secrétaire européen de l'Internationale . C'est en tant que dirigeant en militant de notre mouvement qu'il fut arrêté par la Gestapo . C'est n'ignorer rien de ces faits et qu'il est mort à DORA .

Nous avons de bonnes raisons de croire que votre Comité directeur n'ignore rien de ces faits et qu'il a sciemment passé sous silence l'appartenance de Marcel HIC à la IV^e Internationale .